



✓ **10 mai : Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition**

Pour l'UNSA, esclavage et racisme sont intrinsèquement liés, puisant dans des différences physiques, culturelles ou religieuses, des motifs de domination et d'exclusion. La journée du 10 mai est donc l'occasion de rappeler les engagements de la charte des valeurs de l'UNSA, selon laquelle "L'UNSA fait de la lutte contre les discriminations l'un de ses principes fondateurs. Nul ne peut se prévaloir d'une appartenance à l'UNSA s'il ne partage ces principes librement consentis" → [En savoir plus.](#)



✓ **28 avril : une journée pour promouvoir la sécurité et la santé au travail**

Avec 2,8 millions de personnes décédant chaque année dans le monde à la suite de mauvaises conditions de santé et de sécurité au travail et dans un contexte de pandémie qui dure depuis plus d'un an, la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail est l'occasion pour l'UNSA de rappeler ses revendications.

Célébrée depuis 2003 à l'initiative de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail a pour objectif de promouvoir la prévention des accidents et des maladies professionnels dans le monde entier.

Le 28 avril est également une journée de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail, célébrée à l'échelle mondiale depuis 1996 à l'initiative du mouvement syndical. → [En savoir plus.](#)



✓ 2021 : une nouvelle année noire pour les dépenses de santé ?

Après une année 2020 inédite en matière de dépenses de santé, c'est à présent 2021 qui inquiète avec un objectif de dépenses d'assurance maladie présentant un fort risque de dérapage. Effectivement l'assurance maladie fait face à de nouveaux coûts exceptionnels en raison de la troisième vague de Covid 19. Pour l'UNSA, ces constats interrogent sur le mode de construction de l'objectif national des dépenses d'assurance maladie.

En effet, pour 2021, les dépenses votées dans le cadre de la loi de financement de la sécurité sociale (fixées à 225,4 milliards d'euros) semblent d'ores et déjà obsolètes.

Cette prévision de dépassement est notamment liée aux coûts des tests (qui devraient être supérieurs à l'enveloppe de 2 Md€ prévue) et des vaccins (1,5 Md€).

A cela s'ajoute de fortes tensions hospitalières dues à l'intensité de la 3ème vague. Cette situation engendre là encore des surcoûts qui n'ont pas été prévus lors de la construction de l'objectif national des dépenses de santé pour 2021.

Tous ces éléments démontrent que la construction de l'objectif national des dépenses de santé n'est pas en phase avec les réalités du terrain. → [En savoir plus.](#)



✓ Prime exceptionnelle de pouvoir d'achat : toujours insuffisant

Le Gouvernement a communiqué les détails, la plupart déjà connus, de l'encadrement de la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat ou prime 'Macron' pour 2021. L'UNSA avait déjà émis des réserves en mars dernier après les annonces du Premier ministre.

Il faut en effet des efforts supplémentaires pour améliorer notamment le pouvoir d'achat des travailleurs de 'seconde ligne'. → [En savoir plus.](#)



✔ Impôt minimum international : une nouvelle ambition bienvenue

L'administration Biden a récemment proposé un impôt mondial minimum de 21% sur les bénéfices des multinationales. Une ambition plus forte que ce qui était négocié jusqu'alors à l'OCDE. L'UNSA salue cette nouvelle perspective et souhaite qu'elle puisse se matérialiser le plus rapidement possible.

Depuis quelques années, plus de 130 pays, sous l'égide de l'Organisation de coopération et de développement économiques, négocient pour réformer la fiscalité des activités numériques des multinationales ou, au mieux, mettre en place un taux d'imposition minimum sur les sociétés au niveau international.

Ces négociations ont été ralenties par l'administration de Donald Trump. Mais l'intention du nouveau président des États-Unis pourrait bien relancer le processus. La France et l'Allemagne, par l'intermédiaire de leurs ministres des Finances, se sont d'ailleurs montrées e. → [En savoir plus.](#)



✔ Mission Laforcade : l'UNSA signe l'accord

Depuis janvier 2021, l'UNSA à travers ses syndicats santé sociaux privé, participe aux négociations sur les métiers du handicap dans le domaine du secteur social et du médico-social non lucratif dans le cadre de la mission LAFORCADE.

Après débat avec nos sections syndicales et syndicats, il nous paraît important de valider le travail effectué, ce dernier n'étant qu'une étape et non une fin en soi.

Cet accord met en évidence la non-reconnaissance de certains métiers pourtant si nécessaires au bon fonctionnement de l'établissement parmi lesquels les moniteurs d'ateliers, les moniteurs éducateurs, les veilleurs de nuit, les encadrants éducatifs de nuits entre autres.

L'UNSA et ses syndicats rappellent que ces métiers sont très importants et donc → [En savoir plus.](#)